



Parc national
de la Guadeloupe

Projet PROTEGER

PROMOTION et dEveloppement
du Génie Ecologique
sur les Rivières de Guadeloupe

Dossier de
Presse

Présentation des
résultats de la
Phase 1



Le Génie végétal ?? Pourquoi?

Les rivières de Guadeloupe, de type torrentielles voient souvent, en milieu urbain ou à proximité des habitations, leur berges soumises à des aménagements.

Ces ouvrages, contribuent au confortement de la berge de la rivière et permet de protéger les milieux urbains alentours.

Cependant, ces aménagements sont souvent faits au dépend de la flore et de la faune présents dans le cours d'eau.

La biodiversité déjà fortement impactée par les diverses prises d'eau et pollutions (chlordécone, glyphosate...) continue à décroître chaque année.

C'est pour cette raison que le Parc national de la Guadeloupe a lancé une étude afin de définir quelles sont les espèces qui naturellement, composent les ripisylves et contribuent au confortement des berges de nos rivières.



Quatre Phases pour un projet complet

Le projet PROTEGER se déroulera en quatre phases:

- Phase 1: Etude sur la typologie des ripisylves des rivières de Guadeloupe et pré-sélection d'espèces locales potentiellement utilisables en génie-végétal.

- Phase 2: Ingénierie écologique sur les berges de cours d'eau de Guadeloupe. Définition des espèces et des techniques.

- Phase 3: Production des essences et mise en oeuvre des chantiers pilotes

- Phase 4: Rédaction d'un guide méthodologique sur les espèces et les techniques.

La phase 1 est maintenant terminée et elle a permis de révéler 3 résultats importants:

Exemple de Génie Végétal dans les Alpes (IRSTEA)

Un état alarmant des cours d'eau en Guadeloupe

La première conclusion de cette étude est le constat de la disparition de milieux comme les cordons de ripisylves des estuaires, les ripisylves d'aval et les forêts galeries.

Les conclusions montrent également une présence abondante d'espèces exotiques envahissantes : 75 % des stations inventoriées en dessous de 500m d'altitude, abritent des espèces exotiques envahissantes. Ces EEE représentent 25 % des espèces inventoriées, dont 17 % pour la strate arborée avec un fort taux de recouvrement. Ces EEE remplacent les espèces indigènes grâce à des traits biologiques hyper compétitifs en terme de plasticité, de tolérance, de reproduction.

Une pollution par macro-déchets, pesticides et eaux usées/industrielles. 59 % des berges étudiées sont polluées dont 34 % par des encombrants (batteries, électroménagers, carcasse de véhicules).



Une typologie des types de berges définie

Les résultats ont permis de définir les paramètres permettant la classification des ripisylves des rivières. Ces paramètres sont, dans l'ordre d'importance, le niveau d'anthropisation, la salinité, l'altitude et la pente des cours d'eau. Cette typologie définie par analyse statistique sera affinée par des critères morphologiques dans le courant de l'année.

Ce classement est important pour la Région, maître d'ouvrage pour les travaux en cours d'eau. En effet, il permet d'établir des listes d'espèces adaptées aux types de ripisylves. La compatibilité espèce-milieu est un critère de bonne fonctionnalité des ripisylves, de bonne dynamique en particulier pionnière et d'efficacité pour les travaux en génie-végétal (bonne stabilité de l'ouvrage, bonne protection des biens et des personnes).

Des espèces locales qui participent au maintien des rivières

L'étude a également permis de pré-sélectionner des espèces locales participant en milieu naturel au maintien des berges des rivières. Ces espèces seront potentiellement utilisables dans les techniques de génie-végétal dans le cadre du confortement des berges pour protéger les biens et les personnes. Cette potentialité sera étudiée dans la phase 2 du projet PROTEGER.

Les candidates prévues sont au nombre de 30 dont, entre-autre, le pois doux poilu (*Inga ingoides*), le courbaril (*Hymenaea courbaril*), *Pterocarpus officinalis* ou une espèce de curage (*Commelina diffusa*)...

